Comment lire une étiquette

Vin d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)

Mentions obligatoires

Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C)
Nom de l'A.O.C. + «Appellation d'Origine Contrôlée» ou «Appellation contrôlée»

Indication de la teneur en alcool

Nom ou raison sociale, adresse de l'embouteilleur

Pays d'origine pour l'exportation

Numéro d'identification du lot (peut être apposé ailleurs sur le récipient)

Volume du vin contenu dans la bouteille

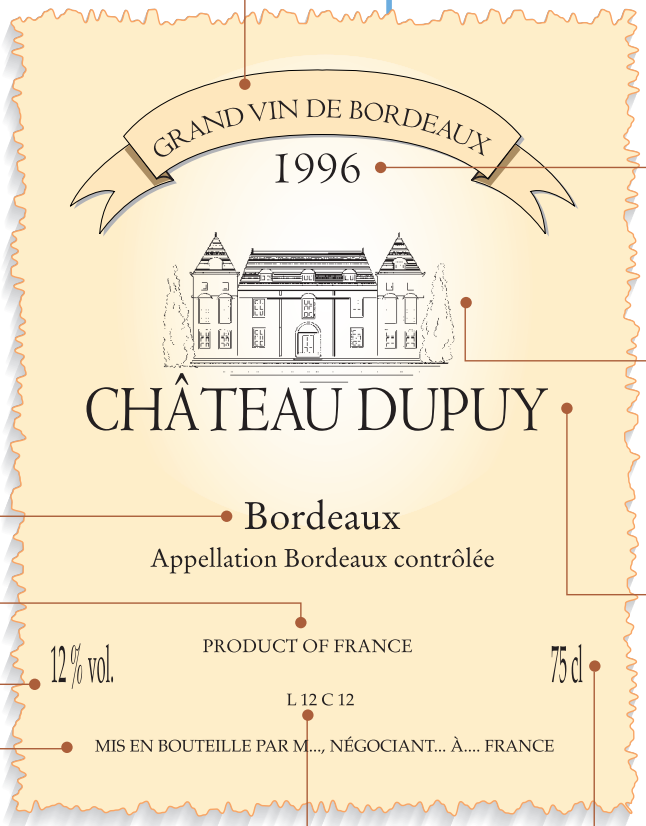

Mentions facultatives

«Bordeaux», «Vin de Bordeaux», ou «Grand Vin de Bordeaux» (peut être apposé ailleurs sur l'habillage)

Millésime pour le vin provenant intégralement de l'année de récolte en cause

Représentation exacte ou stylisée d'un château, d'un domaine, de l'usage d'une marque ou d'un logo concerné

Nom de l'exploitation viticole (château, domaine...) ou marque commerciale

Autres mentions facultatives

- mentions traditionnelles
- nom et adresse du propriétaire récoltant avec son accord écrit
- distinction attribuée par un organisme officiel
- «mis en bouteille...» «au château» ou «à la protriété» selon le cas